

CHALUS CHEGARAY ET COMPAGNIE
Société par Actions Simplifiée au capital de 5.761.560 euros
Siège social : 6, quai Lamandé - 76600 Le Havre
399 798 503 RCS LE HAVRE

A 1699

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 20 MAI 2011

PREMIERE DECISION

Conformément à l'article 4 des statuts, le Président décide de transférer le siège social au 1/5 quai George V, 76600 Le Havre, à compter du 1^{er} juin 2011.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de ce qui précède, le Président décide de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

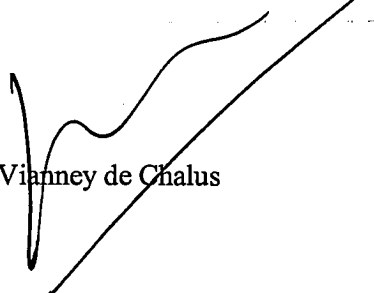
« Article 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à 1/5 quai George V 76600 Le Havre.
(...) »

Le reste de l'article est inchangé.

TROISIEME DECISION

Le Président confère tout pouvoir à Mademoiselle Claire Violas, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférentes aux décisions prises ci-dessus.


Vianney de Chalus